

# La voie professionnelle.

L'orientation continue de se faire selon la procédure PAM : **les décisions d'affectation ne sont pas prises par les établissements d'accueil mais centralisées au niveau de l'académie.** Les élèves sont amenés à formuler des voeux qui sont examinés par une commission rectorales, en tenant compte des résultats obtenus et des avis délivrés par les équipes pédagogiques.

## Construction du projet d'orientation

Au cours du **second trimestre** de la classe de 3ème, les élèves formulent leurs **premiers voeux d'orientation.** Le **conseil de classe** examine ces voeux et transmet aux élèves et aux familles un **avis indicatif** avec le bulletin de notes du second trimestre. Cet avis permet à chacun d'affirmer ses voeux ou de les revoir, et de se fixer des objectifs à court terme.

**Travail ensuite sur ces voeux** ( conseiller d'orientation, stage en entreprise, mini stage, etc)

Enfin, au cours du **troisième trimestre**, les élèves sont amenés à formuler leurs **voeux définitifs : 3 voeux d'affectation, par ordre de préférence.**

## Formulation des voeux

Le **conseil de classe** émet à nouveau un **avis sur ces voeux**, et l'ensemble de l'**équipe pédagogique évalue** également les élèves **sur des compétences non-disciplinaires** (créativité, sérieux, application, capacité à raisonner, à travailler en équipe, assiduité, respect du règlement intérieur).

## Affectation

Ces **avis et évaluations, ainsi que les notes obtenues** au long de l'année sont transmis à l'académie qui attribue **un score à chaque élève.** Dans chaque classe de chaque établissement de l'académie sont alors affectés les élèves candidats à cette classe ayant obtenu les meilleurs scores, dans la limite des places disponibles (**les notes de 3ème comptent pour environ 60%, les avis pour 30%, et un bonus est donné pour les premiers voeux**).

2008

La nouveauté de l'année 2008 réside bien sûr dans l'**extension des baccalauréats professionnels en trois ans.** Il est en effet important que les meilleurs élèves de troisième dont la décision d'orientation porte sur la voie professionnelle, arrivent en bac pro. **Si leur premier voeu est l'un de ceux-ci, la partie est gagnée.**